



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

Une séance extraordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu
lundi **le 20 avril 2026 à 19h30.**

À laquelle étaient présents :

- Madame Isabelle Picard
- Monsieur Pierre Picotte
- Madame Élodie Robert
- Madame Kim Després
- Monsieur Luc Vertefeuille
- Monsieur Jeannot Clément

Madame Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière était présente.
Formant quorum sous la présidence de Mme Nancy Johnson, mairesse.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, la directrice générale
et greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la
séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les avis de
convocation pour la séance extraordinaire du 20 avril 2026 ont été remis à tous
les membres du conseil par courriel le 14 avril 2026.

Sujets à l'ordre du jour :

- Abrogation du règlement numéro # 482-2026 - Règlement sur
l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement sur
l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- ~~Appui à un centre de pédiatrie sociale à Saint-Alexis-des-Monts~~

Le troisième point à l'ordre du jour concernant l'appui au centre de pédiatrie
sociale à Saint-Alexis-des-Monts est remis à une séance ultérieure.

Rés. 85-04-2026

**ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 482-2026 - RÈGLEMENT SUR
L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement numéro 482-2026 intitulé «
Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments » lors de la séance du 7
avril 2026;

ATTENDU QU'il y a eu l'omission de la tenue d'une assemblée publique de
consultation requise par la loi dans le processus d'adoption;

ATTENDU QU'il est nécessaire de régulariser la situation afin d'assurer la validité
juridique du règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion du futur règlement visant à remplacer celui-ci
sera dûment donné conformément aux exigences légales ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Élodie Robert
Appuyée par madame Kim Després
Et unanimement résolu :



N° de résolution
ou annotation

- d'abroger à toutes fins que de droit le règlement numéro 482-2026 intitulé « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments » à compter de la présente séance ;
- d'autoriser le redémarrage complet du processus d'adoption pour un nouveau règlement traitant du même objet, en respectant scrupuleusement les étapes de consultation publique prévues par la loi.

AVIS DE MOTION

Monsieur Jeannot Clément conseiller, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement intitulé : « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».

Le projet de règlement est également déposé.

Rés. 86-04-2026

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Isabelle Picard et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Mairesse

**Directrice générale
Greffière-trésorière**

« Je, Nancy Johnson mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

